



Chers collègues,

Veillez trouver ci-dessous quelques précisions en vue de la nouvelle épreuve d'ancien français du CAPES.

Très cordialement,

Le bureau

- >
- > Rappel concernant la nouvelle épreuve de langue du CAPES (intitulée «
- > étude grammaticales de textes de langue française »)
- > Cette épreuve se déroulera en 5 heures, sans interruption. Les candidats
- > recevront un énoncé présentant deux textes à étudier :
- > - un texte en ancien ou moyen français, servant de support aux questions
- > d'histoire de la langue
- > - un texte postérieur à 1500, servant de support à des questions de
- > grammaire française et à une question de stylistique.
- > Le partage des points pour cette épreuve notée sur 20 sera de :
- > 7 points pour l'histoire de la langue
- > 7 points pour la grammaire moderne
- > 6 points pour la stylistique.
- > Il n'y a de programme ni pour le texte antérieur à 1500, ni pour le
- > texte postérieur à 1500.
- > Comme il s'agit d'une unique épreuve, il semble qu'il n'y aura qu'une
- > seule copie et que le candidat sera libre d'organiser son temps
- > comme
- > bon lui semble.
- > Le coefficient de cette épreuve commune est de 3. Pour rappel, il y a
- > deux épreuves à l'écrit (composition française en 6 h avec un
- > coefficient 3 et épreuve de langue de 5 h avec aussi un coefficient
- 3)
- > et deux épreuves à l'oral (coefficient 3 chacune).
- >
- >